



## Que faire si la personne présente des signes d'errance ?

Pour la personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, partir n'est pas toujours un acte d'errance sans but ni sens. Ce peut être une réponse à l'ennui, l'angoisse, la désorientation ou la volonté de se rendre dans un lieu bien précis.

Certaines personnes malades veulent sortir parce qu'elles avaient l'habitude de faire des courses ou de rendre visite à un ami, d'autres parce qu'elles ne reconnaissent plus l'endroit où elles vivent et pensent qu'elles doivent rentrer à la maison.

La marche constitue aussi une forme d'autonomie. Quand la personne malade perd progressivement la faculté de lire, d'écrire et même de regarder la télévision, se promener devient alors sa seule occupation journalière.

Parfois, elle est simplement attirée par une porte ouverte ou une personne à suivre. Elle explore alors ce nouvel environnement et peut s'y perdre.

### Etre à l'écoute de la personne malade

Quand une personne présente une agitation motrice, il convient de chercher à comprendre le sens de ses paroles et de son comportement. Elle peut avoir faim ou soif, éprouver des douleurs ou avoir tout simplement besoin d'aller aux toilettes, sans pourtant le savoir ou même l'exprimer.

Pour éviter que l'idée de partir ne s'ancre dans l'esprit de la personne malade, prenez le temps de l'écouter et de lui parler. N'hésitez pas à évoquer avec elle son enfance, le lieu où elle habitait, son activité professionnelle.

Répondez favorablement à ses souhaits chaque fois que c'est possible. Changez-la de voisin de chambre en institution si cette cohabitation pose problème ou allez à son ancien lieu de travail si elle le demande.

### Accompagner le quotidien de la personne malade

Si elle essaie de quitter la maison sans raison apparente, changez-lui les idées en lui proposant une activité agréable. Veillez à tenir compte de ses goûts, de ses choix et de ses possibilités.

Elle peut ne pas tenir en place, monter et descendre l'escalier, aller et venir, rester debout. Il peut alors s'agir d'angoisse ou d'ennui. Proposez-lui des occupations et impliquez-la dans des tâches quotidiennes. Elle peut par

exemple vous aider à préparer le repas, mettre le couvert ou plier le linge. Privilégiez des activités brèves et variées.

Si elle ressent le besoin de marcher, programmez des promenades quotidiennes. Vous partagerez en même temps des moments de plaisir et de communication.

Pour sa sécurité, ne laissez pas la personne seule, ni à la maison, ni dans un lieu public, ni dans une voiture, même pour un court instant.

Évitez des changements trop importants qui pourraient rendre son environnement méconnaissable. Elle risquerait de ne plus reconnaître les lieux.

### Des précautions élémentaires à prendre

Ne suscitez pas son envie de sortir. Vous pouvez éventuellement masquer la porte de sortie ou mettre les manteaux et les clés de voiture hors de sa vue.

Informez le voisinage et les commerçants de proximité des troubles dont souffre la personne et le risque qu'elle a de se perdre.

Marquez les vêtements de la personne (nom, prénom, numéros de téléphone de personnes à contacter en cas d'urgence) ou incitez-la à porter un bracelet d'identité, par exemple, une gourmette.

Disposez en permanence d'une photo récente et d'une fiche récapitulant les éléments utiles en cas de recherche : nom, prénom, taille, traits physiques caractéristiques, immatriculation de la voiture, etc. Ces renseignements seront utiles pour établir le procès-verbal en cas de disparition de la personne.

### Préparer l'entrée en institution

Une hospitalisation ou une entrée en institution peut entraîner une forte angoisse. Évoquez le séjour en établissement avec la personne malade le plus tôt possible, alors qu'elle peut comprendre et communiquer avec plus de facilités.

Facilitez le passage du domicile à l'établissement. Expliquez-lui ce qui se passe et impliquez-la dans la préparation. Elle peut, par exemple, rassembler ses vêtements ou décider du mobilier qu'elle souhaite emporter avec elle.

L'admission peut être suivie d'une période transitoire au cours de laquelle la personne malade se sent désorientée et perdue. Rendez-lui régulièrement visite pour qu'elle sache que vous ne l'avez pas abandonnée.

## Que faire en cas de disparition ?

*Ne cédez pas à la panique, prenez les choses avec calme et logique.*

### Si la personne malade vit à domicile

- Je recherche dans les environs immédiats, le quartier et les endroits où la personne va habituellement (commerçants, parc, etc.).
- Je demande aux personnes que je connais s'ils l'ont aperçue.
- Je préviens immédiatement les autorités de police.
- J'établis un signalement de disparition (voir modèle au dos) et le porte au commissariat ou à la gendarmerie afin de dresser le procès-verbal.
- Je reste en contact permanent avec les autorités de police.

### Si la personne malade réside en institution

- Je recherche dans les environs immédiats (chambre voisine, escalier, sous-sol, jardin, etc.).
- Je demande à mes collègues de travail si elles l'ont aperçue.
- J'informe l'administrateur de garde.
- J'établis un signalement de disparition (voir modèle au dos) et le porte au commissariat ou à la gendarmerie afin de dresser le procès-verbal après concertation avec l'administrateur de garde.
- Je préviens les proches de la personne.
- Je reste en contact permanent avec les autorités de police.
- Je passe les consignes à mes collègues de travail.

La responsabilité de chacun s'engage non pas sur le départ d'une personne malade mais sur le temps qui s'est écoulé entre la dernière fois qu'elle a été vue et le moment où l'on s'inquiète.

Il existe des dispositifs complémentaires d'aide à la recherche, spécifiques à certains territoires, par exemple au sein des hôpitaux de Paris. N'hésitez pas à contacter l'association France Alzheimer de votre département qui peut en avoir connaissance.